



ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

TERMES DE RÉFÉRENCE (TORS)

POUR

ÉLABORATION DE NOTES D'ORIENTATION À PARTIR D'ÉTUDES SUR L'ENTREPRENARIAT  
AGROÉCOLOGIQUE ET LE MARCHÉ TERRITORIAL EN AFRIQUE

## 1.0 Introduction

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), créée en 2011, est une vaste alliance d'acteurs de la société civile qui défendent la souveraineté alimentaire et l'agroécologie en Afrique. Ces acteurs comprennent des réseaux de producteurs alimentaires africains, des réseaux d'OSC africaines, des organisations de populations autochtones, des groupes confessionnels, des organisations de femmes et de jeunes, des mouvements de consommateurs et des organisations internationales qui soutiennent la position de l'AFSA. Il s'agit d'un réseau de réseaux, qui compte actuellement 40 membres actifs dans 50 pays africains.

## 2.0 Contexte

L'évolution du paysage de l'entrepreneuriat agroécologique africain et des marchés territoriaux représente une opportunité cruciale pour le développement durable et la résilience des systèmes alimentaires sur l'ensemble du continent. Les approches agroécologiques intègrent les connaissances locales et la biodiversité pour créer des systèmes agricoles résilients qui sont à la fois productifs et durables. Cependant, la traduction de ces pratiques en cadres politiques solides qui soutiennent des environnements de marché durables reste limitée.

Les marchés territoriaux en Afrique servent de plates-formes centrales pour l'échange de biens, de services et d'informations, reliant directement les producteurs ruraux aux consommateurs urbains. Ces marchés favorisent non seulement les activités économiques, mais contribuent également à préserver les cultures locales et à renforcer les liens communautaires. Ils sont essentiels pour garantir la sécurité alimentaire, soutenir les économies locales et offrir des opportunités de revenus, en particulier pour les groupes marginalisés tels que les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes.

Malgré leur importance, ces marchés sont confrontés à de nombreux défis, notamment des déficiences infrastructurelles, un accès inadéquat aux marchés et une reconnaissance limitée dans les dialogues politiques nationaux. L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a souligné la nécessité de mieux comprendre ces marchés afin d'exploiter pleinement leur potentiel.

Cette initiative vise à élaborer des notes d'information qui présenteront les résultats d'études approfondies sur l'entrepreneuriat agroécologique et les marchés territoriaux en Afrique. L'objectif est d'inciter les décideurs politiques, les parties prenantes et les praticiens à adopter des stratégies qui renforcent la viabilité et la durabilité de ces marchés. Les notes d'information serviront d'outil stratégique pour plaider en faveur de politiques intégrées et inclusives qui soutiennent les pratiques agroécologiques et garantissent que les marchés territoriaux prospèrent en tant que pôles d'activité économique et sociale, faisant avancer l'agenda de la souveraineté alimentaire et de la durabilité en Afrique.

### 1.0. Objectifs

#### 1.1. Objectif général

Consolider et traduire les recherches approfondies sur l'entrepreneuriat agroécologique africain et les marchés territoriaux en notes politiques claires, concises et exploitables qui communiquent efficacement les résultats et les idées clés aux décideurs politiques et aux parties prenantes.

#### 1.1.1. Objectifs spécifiques

- Analyser les données de recherche existantes sur l'entrepreneuriat agroécologique africain et les marchés territoriaux qui sont essentiels pour informer les orientations politiques et les interventions.
- Créer des recommandations politiques spécifiques et exploitables qui répondent aux besoins et aux opportunités uniques des entrepreneurs agroécologiques et des acteurs du marché territorial, afin d'améliorer leur durabilité opérationnelle et leur impact sur les économies locales.
- Veiller à ce que les notes d'orientation soient claires, facilement compréhensibles et accessibles à un large public, y compris aux décideurs politiques qui n'ont pas nécessairement de connaissances techniques, afin de faciliter une communication efficace et l'adoption des recommandations proposées.

#### 4.0. Étendue des travaux

**4.1. Calendrier :** L'étude devrait être réalisée sur une période d'un mois.

#### 4.2. Méthodologie

Pour élaborer les notes d'information sur l'entrepreneuriat agroécologique africain et les marchés territoriaux, la méthodologie se concentrera exclusivement sur l'analyse et la synthèse d'études et de recherches existantes. Le processus comprendra une analyse documentaire complète, utilisant des données secondaires pour compiler les connaissances et les idées existantes sur le sujet. Cette analyse servira de base au contenu des notes d'orientation, en veillant à ce qu'elles s'appuient sur des recherches factuelles. La rédaction des notes sera claire et mettra l'accent sur des éléments visuels attrayants pour étayer les arguments et les recommandations présentés.

#### 5.0. Tâches du consultant

Le consultant devra effectuer les tâches suivantes :

- Réaliser une analyse documentaire détaillée afin de recueillir des données pertinentes à partir d'études, de rapports et de documents politiques existants.
- Analyser les données secondaires pour identifier les tendances, les défis et les opportunités dans le domaine de l'entrepreneuriat agroécologique et des marchés territoriaux.
- Traduire les résultats et les analyses en cinq notes politiques claires, concises et convaincantes.
- Intégrer des éléments visuels tels que des tableaux, des graphiques et des infographies pour améliorer la lisibilité et l'impact.
- Faciliter un processus d'examen par les pairs impliquant des experts et des parties prenantes afin de valider les projets de notes d'orientation.
- Préparer des présentations et des documents pour diffuser les résultats lors de conférences, de séminaires et d'autres événements pertinents.

#### 6.0. Principaux résultats attendus

- Les versions initiales des cinq notes d'orientation à examiner, y compris les bibliographies annotées des études, rapports et documents d'orientation pertinents.
- Cinq notes d'information finalisées intégrant tous les commentaires.
- Documentation du processus d'évaluation par les pairs, y compris le retour d'information reçu et les mesures prises.
- Préparer des présentations, des communiqués de presse et d'autres documents promotionnels destinés à des activités de diffusion.

## 7.0. Délai

Les services de conseil devraient commencer immédiatement après la signature du contrat. L'ensemble du projet devrait être achevé dans les 30 jours suivant la date de début.

## 8.0. Qualification et expérience

Pour l'élaboration de notes d'information sur l'entrepreneuriat agroécologique africain et les marchés territoriaux, le consultant, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un cabinet de conseil, doit posséder une combinaison de qualifications académiques, d'expérience professionnelle et de compétences clés afin d'assurer la réussite du projet. Voici le profil proposé pour le consultant :

### Qualifications académiques

- Maîtrise ou diplôme supérieur en études du développement, économie agricole, politique environnementale, politique publique ou dans une discipline connexe.
- Aptitude avérée à mener des recherches qualitatives et quantitatives approfondies, y compris des analyses documentaires, des analyses de données et des recherches sur le terrain.

### Expérience professionnelle

- Vaste expérience en matière d'analyse politique, avec des antécédents documentés en matière d'élaboration de notes d'orientation ou de documents similaires visant à influencer les politiques publiques ou les stratégies d'entreprise.
- Compréhension approfondie de l'agroécologie, de l'agriculture durable ou des secteurs connexes, en particulier dans le contexte africain. Une expérience des marchés territoriaux et de l'entrepreneuriat agroécologique est vivement souhaitée.
- Expérience avérée de la participation d'un large éventail de parties prenantes par le biais de consultations, d'ateliers ou de groupes de discussion.
- Capacité avérée à gérer des projets complexes, notamment à coordonner plusieurs parties prenantes, à respecter les délais et à gérer efficacement les budgets.

### Compétences personnelles et organisationnelles

- Capacité à transformer des informations complexes en idées claires et exploitables, avec de solides compétences en matière de réflexion stratégique et de résolution de problèmes.
- Excellentes compétences en matière de communication écrite, capables de produire des documents convaincants, clairs et bien structurés.
- Capacité à s'adapter aux exigences changeantes des projets et à relever les défis de manière créative.
- La maîtrise de l'anglais est essentielle

## 9.0. Le consultant

- Soumettre une manifestation d'intérêt (EOI) avec :
  - Une lettre (1-2 pages) exprimant votre intérêt.
  - Une brève réflexion (1-4 pages) sur la compréhension technique proposée de la mission, la méthodologie, le calendrier et le budget.
  - Un profil général de l'entreprise ou de la personne, des preuves de travaux antérieurs et le(s) CV(s).
- Soumettre par courriel à [afsa@afsafrica.org](mailto:afsa@afsafrica.org) avant 17h00 (heure de l'Afrique de l'Est) le 12 juillet 2024. L'e-mail doit indiquer "AFSA- Develop Policy Briefs from African Agroecological Entrepreneurship and Territorial Market Studies" dans la ligne d'objet.